

**Date :** Mardi 22 septembre 2020

**Thématique :** Etat des lieux, questions et besoins 6 mois après le début de la crise Covid.

**Objectifs :**

Réaliser 6 mois après le début de la crise Covid, un état des lieux des festivals musique en Région, collecter les questions des organisateurs de festivals sur les évolutions réglementaires, les financements dédiés aux festivals, les protocoles sanitaires, et également recueillir leurs besoins à court et moyen terme.

**Festivals présents :**

Foreztival, Les Volcaniques, Bach en combrailles, Les jeudis des musiques du monde, Musiques baroques du Mont Blanc, Détours de Babel, La Beaume en musique, Europavox, Nuits de la roulotte, Authentiks, Reperkusound, Cordes en Ballade, Magic Bus, Festival Crussol, Hadra, Jazz dans le bocage, Mens Alors.

**Collectivités et partenaires :** Région AURA Caroline Frezza Buet et Claire Fillot, DRAC AURA Isabelle Combourieu et France Festivals Alexandra Bobes.

## Relevé des questionnements des organisateurs de festivals de musique

<b>Financement</b>	<p><b>Quid du plan de relance et des aides qui seront dédiées aux festivals ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Une compensation de billetterie sera-t-elle possible pour les festivals ayant lieu sur fin 2020 et en 2021 ?</li><li>-Prise en compte dans les aides dédiées au festival de la billetterie mais aussi du panier moyen dépensé par festivalier, les festivals de musique réalise une grande partie de leurs recettes sur les ventes annexes (bars, restaurants ...).</li><li>-Aides ciblées à la mise en place des protocoles sanitaires comme à la période des attentats de 2015.</li></ul> <p><b>Les demandes de subventions 2021</b></p> <p>Les demandes de subvention 2021 inquiètent. Quelles vont être les positions des différentes collectivités : Région et département avec élection en mars 2021 (donc décalage des votes budgétaires possibles ?), villes, métropoles ?</p> <p><b>Le Mécénat</b></p> <p>Le mécénat va devenir plus compliqué car les entreprises sont elle aussi en crise, et nos festivals étant de moins grande ampleur ils peuvent avoir moins d'intérêt pour les mécènes. C'est une ressource qui va également baisser.</p> <p><b>Les sociétés civiles</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Quel financement en 2021 au vu des baisses de collecte de droits en 2020 ?</li><li>Que va-t-il se passer avec la directive européenne sur les sociétés civiles ?</li></ul>
<b>Règlementaire</b>	<p><b>Contrat de cession et contrat de travail</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-Quid des clauses des contrats de cession sur annulation covid 19 ?</li><li>-Concernant les contrats de travail doit-on prévoir une clause covid 19 ?</li></ul> <p><b>Assurance annulation</b></p> <p>La covid 19 est exclu de tous les contrats d'assurance ce qui démultiplie notre prise de risque quand nous mettons en place un événement, comment faire pour nous assurer à nouveau ?</p>
<b>Protocole sanitaire</b>	<p><b>Mise en œuvre des protocoles sanitaires :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>-comment s'assurer que nos protocoles seront validés alors que les changements sont réguliers (classement en zone verte, rouge, écarlate..) ?</li><li>-qui est vraiment décideur le maire ? le préfet ? Comment assurer un dialogue pour être accompagné sur cette dimension ?</li></ul>

	<p>-Doit-on avoir un référent covid dans notre organisation ? ne peut-on pas imaginer avoir un référent à l'échelle de nos activités (festivals de musique) ?</p> <p>-le délai de 48h de réponse avant événement n'est pas tenable pour une organisation d'événement. Peut-on imaginer des délais de validation plus en amont de nos événements ?</p> <p>-besoin d'une médiation et du dialogue interministériel : santé / intérieur et culture pour que les décisions des uns n'aillent pas à l'encontre des autres !</p>
<b>Ressources humaines</b>	<p><b>Les salariés de nos organisations :</b></p> <p>-comment faire pour reprendre l'organisation de nos événements alors que nos salariés sont en chômage partiel ? Sans visibilité sur 2021, nous ne pouvons pas lever le chômage partiel !</p> <p>-Grande difficulté pour motiver les équipes face à trop d'incertitudes ! le moral des équipes est en berne !</p> <p><b>Les bénévoles :</b></p> <p>-comment s'assurer qu'ils restent présents dans nos projets après une annulation et des prévisions pas très positives pour l'avenir ?</p> <p>-comment continuer à les associer à notre projet qui est en crise ?</p>
<b>Public</b>	<p>Comment expliquer au public ce qu'il se passe ?</p> <p>Comment éviter de perdre les publics qu'on avait fidéliser avec la mise en place des protocoles sanitaires ? Comment travailler sur les peurs de revenir en festival ?</p> <p>La non reprise des concerts debout est pour un grand nombre d'entre nous l'impossibilité pure et simple de faire un festival ? Il faut absolument pouvoir rediscuter la question des jauges debout !</p>
<b>Implantation territoriale</b>	<p>L'annulation des festivals a eu des répercussions économiques, et sociales pour nombre d'acteurs de nos territoires, les retombées directes et indirectes permettent chaque année de créer un impact important. Aujourd'hui ces acteurs qui vivent une partie de l'année grâce à nos événements sont dans l'attente de savoir si en 2021 nos événements pourront à nouveau avoir lieu !</p> <p>Comment faire pour mieux sonder ses retombées économiques ?</p> <p>Comment mieux connaître les données chiffrées ?</p>

### Les besoins à court et moyen terme

- Caler les prises de décision gouvernementales (financement, protocole) sur un calendrier clair. Pour les festivals qui doivent avoir lieu à la fin du premier semestre 2021, il est important d'avoir une vision claire de ce qu'il est possible d'organiser, au plus tard en fin d'année 2020.
- Nos besoins d'organisation doivent se caler sur les réponses gouvernementales, une annulation, un report ou un maintien doivent se construire 4 à 6 mois avant événement pour éviter de mettre en péril économique nos structures !

- Les réponses sur les financements (plan de relance, compensation de billetterie, aide sur protocoles sanitaires, aides des collectivités territoriales) sont primordiales avant fin d'année 2020 car elles permettront aux festivals de savoir sur quel format / quelle adaptation ils peuvent partir ou pas !